

2022-2658  
2022-08-08

GUARDSMAN DORMANT SPRAY OIL

Guardzman<sup>MD</sup> est une marque déposée d'Univar Solutions Canada Ltée.

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE LIQUIDE  
AGRICOLE

GARANTIE : huile minérale à 98,9 %  
(viscosité Saybolt universelle à 37,8 °C : 150)

N° D'HOMOLOGATION : 23370  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

AVERTISSEMENT POISON

CONTENU: 10 LITRES

Univar Solutions Canada Ltd  
64 Arrow Road, North York,  
Ontario M9M 2L9  
Tel: 1-866-686-4827

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Dangereux si ingéré. Ne pas inhaler le brouillard. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer dans des sites traités ni autoriser quelqu'un à le faire pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

**PREMIERS SOINS :**

Ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau ou les vêtements : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le Numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Le produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :** Ne pas entreposer à des températures inférieures à -18 °C.

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**DANGER ENVIRONNEMENTAUX :**

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons indiquées dans la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire l'écoulement provenant des zones traitées dans les habitats aquatiques, éviter l'application dans les lieux où se trouve une pente abrupte, où le sol est compacté ou composé d'argile.

Éviter d'appliquer lorsque des pluies fortes sont prévues.

On peut réduire la contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande de végétation entre le site traité et la limite du plan d'eau.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non-conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**MODE D'EMPLOI (COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT) :**

Étant donné que ce produit n'est pas homologué pour le contrôle des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques. **NE PAS** l'utiliser pour contrôler les organismes aquatiques nuisibles.

**NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**Zones tampons:**

L'utilisation du matériel ou des méthodes de pulvérisation suivants **NE** requiert **PAS** de zone tampon : pulvérisateur manuel ou pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE)<sup>3</sup>. La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins du sol ou du couvert végétal.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

**NE PAS** appliquer ce produit par voie aérienne.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau cidessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, d'un habitat d'eau douce sensible (tels les lacs, les

rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) ou d'un habitat estuarien ou habitat marin.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :			
		Habitats d'eau douce d'une Profondeur de :		Habitats estuariens ou marins D'une profondeur de :	
		Moins de 1m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur Pneumatique	Fruits à pépins et Fruits à noyau	20	10	3	1

Pour supprimer efficacement les cochenilles à l'aide de pulvérisateurs pneumatiques, appliquer au moins 2 000 l/ha. Pour les cochenilles gravement incrustées, appliquer 4 000 l/ha à partir des 4 côtés. Utiliser la concentration d'huile indiquée ci-dessous avec la quantité d'eau recommandée. **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.**

Culture (COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT)

Pomme  
 Abricot  
 Cerise  
 Pêche  
 Poire  
 Prune

Parasites

Cochenille de San José  
 Lécanie  
 Tétranyque rouge du pommier  
 Psylle du poirier

Dose/Période

Pulvériser 40 litres d'huile de dormance pour pulvérisation. Guardsman par 1 000 litres d'eau ou utiliser 90 litres par hectare. Une seule application suffit lorsque les arbres sont au stade de dormance.

## Culture

Myrtille géante américaine

### Parasites

Cochenilles (comme la lécanie),

Cochenilles (comme la lécanie), pulvérisation pour nettoyage général.

### Dose/Période

Dose : 20 l de produit/1 000 l d'eau. Une application par année. Appliquer comme une pulvérisation de dormance à la fin de l'hiver. Ne pas appliquer par temps de gel ni immédiatement avant. Une couverture complète est essentielle. Appliquer par temps doux. Ne pas appliquer à la fin de l'après-midi ni dans la soirée car les arbres doivent sécher rapidement. Ne pas pulvériser s'il y a risque de gel avant que les arbres sèchent. Application terrestre seulement. Volume de pulvérisation : 750 - 1 500 l/ha, selon la taille des arbustes. Dose d'application du mélange polysulfure de calcium-huile de dormance pour pulvérisation en réservoir : 5 l de polysulfure de calcium PLUS 1,25 l d'huile de dormance pour pulvérisation dans 100 l de bouillie. Une application par année. Appliquer lorsque les plants sont au stade de dormance (janvier à mars). Application terrestre seulement. Pulvériser jusqu'à ce qu'il y ait écoulement de surface.

**MODE D'EMPLOI POUR MÉLANGER :** Remplir la moitié du réservoir avec de l'eau et, tout en faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité d'huile nécessaire. Pomper le mélange dans le réservoir en passant par le bac à trop-plein pendant environ deux minutes afin d'obtenir la bonne émulsification. Continuer à remplir le réservoir avec de l'eau en mélangeant constamment la solution. Si nécessaire, ajouter et mélanger un fongicide compatible avant d'ajouter l'huile.

**ATTENTION :** Ne pas utiliser la bouillie de pulvérisation avant que l'huile soit bien émulsionnée. Ne pas appliquer par temps de gel ni immédiatement avant. Faire fonctionner l'agitateur jusqu'à ce que le réservoir du pulvérisateur soit vide.

**COMPATIBILITÉ :** L'huile de dormance pour pulvérisation Guardsman est compatible avec le Ferbam, le cuivre insoluble ou le zirame. Elle est aussi compatible avec le polysulfure de calcium pour supprimer la cochenille de l'orme ou la cloque du pêchier. Ne pas mélanger avec le captane ou le soufre mouillable.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )